COMPTE-RENDU DE LA CAPL DE RECOURS DU 06/09/2016

La CAPL de recours de notation des agents de catégorie C initialement prévue le 28/06/2016 n'avait pas pu se tenir car l'administration n'était pas en mesure de fournir l'intégralité des dossiers des agents ayant fait appel.

L'administration avait mis en réserve 6 réductions d'un mois et 2 réductions de 2 mois.
Le président de la CAPL ayant décidé d'accorder les 2 réductions de 2 mois à des agents ayant déjà une réduction d'un mois, la réserve de la Capl était donc de 8R1 et 2 R2.
7R1 et 2R2 ont été distribuées.

Sur les 3 dernières campagnes d'évaluation des cadres C, 45 R1 et 11 R2 n'ont pas été distribuées par les notateurs de 1er niveau, sans compter celles non attribuées lors des CAPL. Solidaires Finances Publiques dénonce ce hold-up sur l'avancement de carrière des agents.

Lors de cette CAPL, les élus de Solidaires Finances Publiques ont obtenus dans la quasi totalité des dossiers dont ils assuraient la défense, la révision de leurs évaluations.

En questions diverses, les organisations syndicales souhaite connaître la situation des effectifs (postes non pourvus, surnombre, etc...) dans chacun des services de la direction.
Cette information permettrait aux agents de demander une affectation plus fine "au service" dans le cadre de leur demande de mutation. L'administration se prétend dans l'incapacité de fournir cette information, et oblige les agents à demander "direction", plutôt qu'un service.
L'obscurantisme que la direction souhaite maintenir sur ces services relève de la volonté manifeste de s'affranchir des règles de gestion dans les services de la direction.

Les élus de Solidaires Finances Publiques restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Solidairement.

Solidaires Finances Publiques 59 - Tél : 03 20 95 63 90
solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59